

FICHE D'ACTION SYNDICALE

L'économie circulaire

DEFINITION DE LA PROBLEMATIQUE

Le modèle économique en place depuis la révolution industrielle repose sur des ressources naturelles abondantes et un schéma linéaire :

Matières premières extraites > production > consommation > déchets.

Ce modèle de développement a permis un certain progrès technologique et social : des milliards d'individus ont pu accéder à une certaine prospérité matérielle.

Ce modèle économique trouve aujourd'hui ses limites face aux défis environnementaux, d'emploi et de l'augmentation de la population mondiale (qui devrait encore progresser de 43% entre 2012 et 2100). Les ressources ne sont pas infinies et nous avons déjà dépassé largement la biocapacité de la terre, c'est-à-dire sa capacité à régénérer les ressources renouvelables, à fournir des ressources non renouvelables et à absorber les déchets. Il est donc important de modifier notre modèle de production et de consommation. L'économie circulaire en est une alternative.

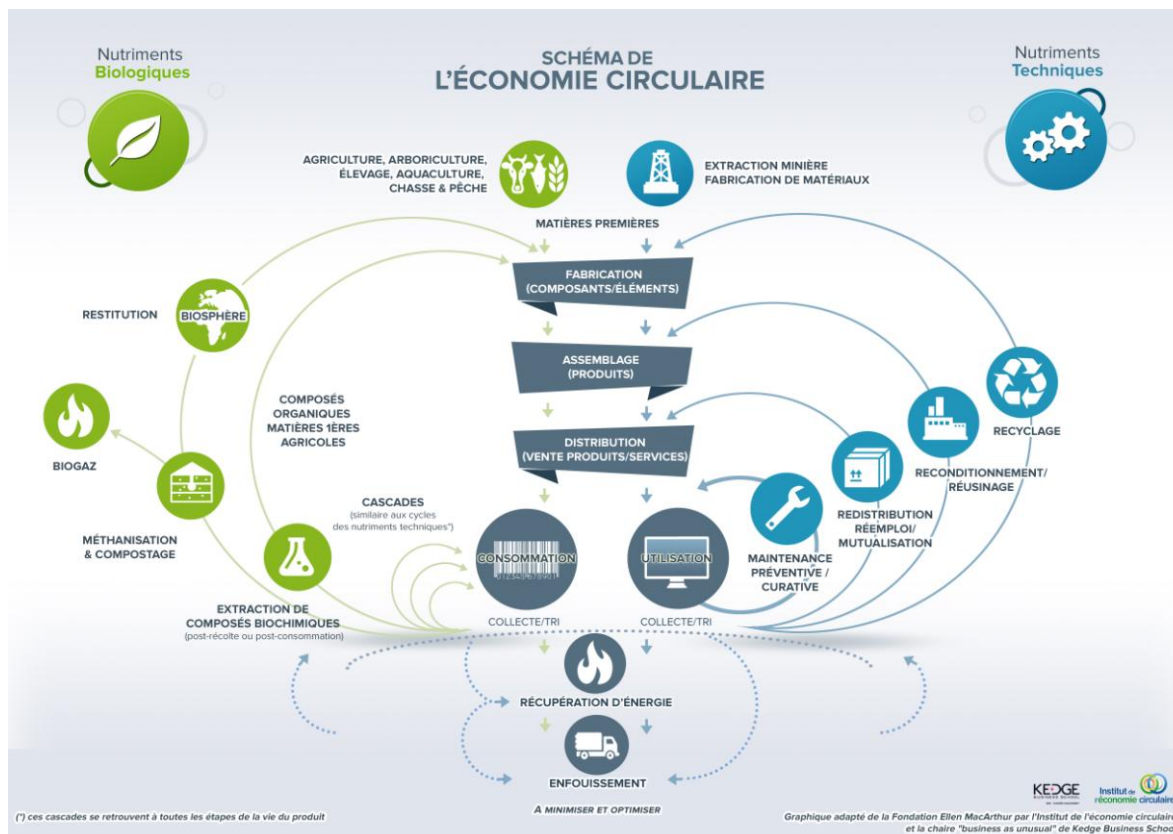
L'économie circulaire, s'inspire du fonctionnement des écosystèmes présents dans la nature.

Fonctionnement de l'économie circulaire

L'économie circulaire consiste à "transformer les déchets en matières premières réutilisées pour la conception de produits ou pour d'autres utilisations. En d'autres termes, ne plus créer de résidus que les systèmes industriel et naturel ne puissent absorber"(François Michel Lambert, président de l'Institut de l'économie circulaire en France).

L'économie circulaire repose donc sur 7 grands principes :

- L'éco-conception : la conception de produit en respectant les principes du développement durable et l'environnement, et ce durant toutes les étapes de sa vie (fabrication, utilisation, durée de vie, réparation, recyclage et fin de vie) ;
- L'écologie industrielle vise à diminuer l'impact de l'industrie sur l'environnement et à limiter l'utilisation des ressources.
- L'économie de la fonctionnalité ou économie de l'usage consiste en la vente de l'usage d'un bien ou de services associés, plutôt que la vente du produit lui-même.
- Le réemploi - remise sur le circuit économique d'un produit ne correspondant plus aux besoins du premier consommateur ;
- La réparation – est la remise en fonction d'un produit.
- La réutilisation - valorisation de composants d'un produit en état de fonctionnement après démontage et/ou réparation ;
- Le recyclage - réutilisation des matières premières issues de déchets



ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET SYNDICAUX

L'économie circulaire a un impact sur différents enjeux environnementaux :

- Elle permet de réduire la consommation de ressources naturelles et cela en réutilisant en boucles ces ressources
- l'économie circulaire favorise la réduction des émissions de CO₂.

L'économie circulaire favorise la création d'emploi. Des emplois locaux, et généralement non délocalisables

LES ACTEURS

Acteurs internes

- La direction de l'entreprise
- La commission cuisine
- Les représentants des travailleurs
- Les travailleurs

Chaque entreprise, de part son système de management peut être partie prenante de l'économie circulaire, et pas seulement les entreprises du secteur secondaire.

Comment ?

- Par une consommation responsable : Chaque consommateur (entreprise et/ou particulier) doit effectuer son choix et son achat en tenant compte des impacts environnementaux à toutes les

- étapes du cycle de vie du produit (biens ou service).
- Par la participation à l'allongement de la durée d'usage. (réparation, réemploi et réutilisation)
 - Par le recyclage et la valorisation des déchets.

ORGANES PARITAIRES COMPETENTS

- Le Comité pour la Prévention et la Protection au Travail (CPPT) car il est celui qui possède le plus de compétences en terme de santé et d'environnement.
- Le Conseil d'Entreprise (CE) par l'aspect de l'impact financier.
- La Délégation Syndicale (DS) en cas de conflit (rejet au niveau CPPT et CE) ou pour la négociation d'alternatives écologiques.
- Faire interagir les compétences des trois organes de concertation (triangle syndical)

LES ACTIONS (INDIVIDUELLES ET/OU COLLECTIVES)

1. Créer un groupe de travail
2. Dresser un état des lieux quantitatif et qualitatif (achat – utilisation -déchets)
3. Identifier les produits sur lesquels l'entreprise peut modifier son mode d'achat.
4. Se documenter (durée et cycle de vie des produits identifier à l'étape 3)
5. Chercher des alternatives
6. Mise en place d'un plan d'action permettant d'augmenter la part de réemploi et de réutilisation dans les achats.
7. Sensibiliser et informer la direction, les travailleurs des cantines et les travailleurs de l'entreprise sur l'impact sur le plan environnemental, social et économique d'une modification de la politique d'achat.
8. Chaque mois informer l'ensemble du personnel sur l'impact des actions

POUR ALLER PLUS LOIN

- www.environnement.brussels
- <http://www.institut-economie-circulaire.fr>
- www.ademe.fr